



Reims, le 9 décembre 2021

à Monsieur l'Inspecteur d'académie de la Marne

SE-UNSA MARNE

Objet : RASED : courrier reçu par les Maitres E sur postes sédentarisés

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous avons été sollicités par des enseignants RASED E sur poste sédentarisé, suite à la réception, il y a deux jours d'un courrier leur indiquant que la nomenclature des postes RASED changeait avec pour conséquence un changement de zone d'intervention dans la circonscription. S'ils n'acceptent pas ce changement, ils peuvent choisir d'être en carte scolaire et doivent donner une réponse pour le 15 décembre.

Nous sommes très surpris de la motivation de ce changement.

D'une part, à notre connaissance, la circulaire RASED n'a pas changé, et le Cappéi indique bien les deux dominantes pédagogiques et relationnelles et nullement « Troubles Fonctions Cognitives ». Cette dernière appellation est plutôt réservée à certaines Ulis, ou spécialités en EMS.

D'autre part, le changement d'intitulé, s'il devait se faire, n'engendre pas à notre avis un changement de zone d'intervention des enseignants E. Mais ce changement d'intitulé engendre-t-il un changement de mission ?

Et enfin, alors que beaucoup de questions se posent, il est demandé aux collègues de se positionner pour le 15 décembre. Pour nous ceci est totalement prématuré, alors qu'aucun échange n'a eu lieu au sujet de la carte scolaire et que les priorités engendrées par cette dernière s'étudient après le CTSD et le CDEN.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, le SE-Unsa vous demande de repousser la date du 15 décembre après les discussions carte scolaire et d'ouvrir un échange avec les représentants des personnels à ce sujet, afin d'en comprendre les tenants et les aboutissants et ainsi pouvoir informer correctement les enseignants concernés. Créer des crispations est vraiment inutile.

Nous sommes très attachés au bon fonctionnement des Réseaux d'Aides, bien évidemment pilotés par les IEN, conformément à la circulaire nationale. C'est pourquoi depuis plusieurs années, nous demandons à ce que les RASED aient les moyens de fonctionner avec un nombre de postes suffisants, dans toutes les spécialités, permettant de couvrir les territoires, urbains et ruraux. Il est pour nous essentiel de recréer des postes à dominante pédagogique et dominante relationnelle, pour une meilleure action auprès des élèves en difficulté.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en mon attachement au service public d'éducation et aux personnels que je représente. Bien respectueusement,

Aline GEERAERTS
Secrétaire départementale
du SE-UNSA de la Marne
Membre du CHSCT Marne

06 14 25 31 19